



Information aux patients

Bienvenue au service de néonatalogie

Sommaire

Sommaire.....	3
Introduction	4
Visites	5
Quelques règles pratiques	6
Les soins dans la couveuse.....	7
L'alimentation.....	7
Les types de lait: le lait maternel ou artificiel.....	8
L'allaitement maternel.....	8
Le biberon.....	8
La participation des parents.....	9
La sortie de l'hôpital	9
Notes/questions personnelles.....	10

Introduction

Votre enfant vient d'être admis au service de néonatalogie. Il peut y avoir différentes raisons médicales à la base de cette hospitalisation. Peut-être y étiez-vous déjà préparé en une certaine mesure mais peut-être ne vous y attendiez-vous pas du tout. Nous comprenons qu'il s'agit pour vous d'un événement émotionnel.

Afin de pouvoir assurer que les contacts entre vous, votre enfant et le département se déroulent le mieux possible, la présente brochure vous informe sur le fonctionnement de notre département.

S'il vous reste des questions après avoir lu la présente brochure, n'hésitez pas à contacter le médecin traitant ou les infirmiers.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'une agréable collaboration.

Visites

En tant que parents, vous êtes toujours les bienvenus. Nous vous demandons de vous présenter à l'accueil, afin d'éviter que tout le monde ne puisse trop facilement entrer et sortir, ce qui pourrait compromettre la sécurité des bébés. Le médecin ou l'infirmier (-ère) peut exceptionnellement demander aux parents ou aux visiteurs d'attendre en dehors du département. Cela peut se produire en raison d'une situation aigüe ou en raison d'actes médicaux ou infirmiers qui nécessitent une plus grande concentration. Vous pouvez également appeler 24/24 heures le numéro direct 014 44 42 39.



D'autres personnes, comme la famille et des connaissances, peuvent éventuellement venir en visite au département à condition qu'au moins l'un des parents soit également présent et qu'il y ait au maximum quatre personnes au même moment (les parents, frères et sœurs compris). Pour des jumeaux également, nous n'autorisons que quatre personnes à la fois pour les deux enfants ensemble. Ces visites sont autorisées de 16 heures à 16.30 heures, ainsi que le soir de 19 heures à 19.30 heures.



Les frères et sœurs sont autorisés pendant les heures de visite pour la famille. D'autres enfants (de moins de 12 ans) ne sont pas autorisés.

Durant cette demi-heure, les incubateurs restent fermés afin d'éviter des infections. Votre enfant ne pourra pas non plus être sorti du lit ni touché. Les parents pourront cependant donner éventuellement une tétine, si nécessaire.

Nous vous demandons de vous concentrer sur votre (vos) propre(s) bébé(s) et de respecter l'intimité des autres enfants. Nous informerons uniquement les parents et non pas les autres membres de la famille, ni en personne, ni par téléphone.

Pour les enfants qui résident longtemps chez nous, il se peut que les grands-parents ou d'autres personnes proches du bébé puissent venir en visite chez le bébé pour le prendre dans les bras.

Cela peut se faire entre 16h30 et 17h, à condition que cela ait à chaque fois été convenu au préalable avec les infirmiers, 1x/semaine/enfant, en fonction de la situation du bébé.

Nous vous prions que ce moment puisse se dérouler dans le calme et la tranquillité.

Quelques règles pratiques

- Les parents et les visiteurs rangent leurs sacs et leurs manteaux dans le sas, dans le casier prévu à cet effet.
- Ne portez pas de bijoux ni de montre. Veillez à ce que vos ongles soient coupés courts et non vernis.
- Si vous êtes enrhumé, si vous avez des maux de gorge ou un bouton de fièvre, veuillez porter de préférence un cache-nez et bouche (réclamez-le!)
- Lavez-vous les mains, dès que vous entrez au département, selon les directives présentées.
- Enduisez-vous ensuite les mains d'alcool.
- Pour toute remarque ou problème, nous vous prions de vous adresser directement à nous.
- Pour pouvoir garantir de bons soins, les transmissions et changements d'équipes d'infirmiers se font de 14h00 à 14h30. En cas de problème, n'hésitez pas à nous déranger.

Les soins dans la couveuse

Dans la couveuse, il fait bien chaud et les enfants et nous pouvons bien y observer les enfants. Nous pouvons également y donner des soins supplémentaires comme une assistance respiratoire par l'administration d'un oxygène supplémentaire, une perfusion intraveineuse, l'administration de médicaments, l'alimentation par sonde,...

En fonction de son état général, votre bébé pourra être relié à un moniteur cardiorespiratoire pour surveiller la respiration et le rythme cardiaque. À l'aide du mètre de saturation, nous mesurons le taux d'oxygène dans le sang.

L'enfant peut avoir un seul doudou et il faut qu'il soit lavé au moins une fois par semaine par les parents.

Tous les matins, le pédiatre vient voir votre bébé. Les examens médicaux tels que les RX, EEG, scan CT et échographies sont planifiés à ce moment-là.

L'équipe médicale / infirmière informera les parents des examens et traitements. Il n'est pratiquement pas faisable de demander à chaque fois l'autorisation explicite à ce sujet. La politique médicale vise toujours l'amélioration / la garantie de l'état de santé de votre enfant.

Pour les traitements et examens de base, nous agissons en fonction du consentement implicite ou tacite des parents.

L'alimentation

En fonction du poids de votre bébé ainsi que de son état général, il sera nourri 6x, 7x ou 8x en 24 heures. Ci-dessous, vous trouverez les heures de repas prévues.

- 6 repas: 1.30h, 5.30h, 9.30h, 13.30h, 17.30h, 21.30h
- 7 repas: 1h, 5h, 9h, 12h, 15h, 18h, 21h
- 8 repas: 3h, 6h, 9h, 12h, 15h, 18h, 21h, 24h

Les types de lait: le lait maternel ou artificiel

L'allaitement maternel

Si votre bébé est admis au département néonatalogie, il n'est généralement pas possible, pour des raisons médicales, de donner immédiatement le sein à votre bébé. C'est pourquoi vous avez intérêt à tirer votre lait dès que possible après la naissance. La sage-femme de la maternité vous apprendra comment faire.

Afin de bien stimuler la lactation, il vaut mieux tirer le lait toutes les 3 à 4 heures. Au début, vous ne pourrez pas tirer beaucoup de lait. Le premier lait tiré s'appelle le colostrum et il répond aux besoins essentiels du bébé qui vient de naître. Ce n'est qu'à partir du troisième ou du quatrième jour après l'accouchement que vous aurez suffisamment de lait pour votre bébé.

Le lait tiré sera recueilli dans un biberon (avec mention de la date, de l'heure, du nom et de la quantité) et déposé au réfrigérateur ou au congélateur. Si votre bébé ne peut pas encore recevoir de lait, le lait maternel sera provisoirement congelé. Le dégel du lait maternel se fait au réfrigérateur. Une fois dégelé, il n'est pas question de le congeler à nouveau. Si vous êtes rentrée chez vous et tirez le lait maternel, ce lait devra être emporté à l'hôpital dans un sac isotherme.

A un moment donné, votre bébé pourra boire directement au sein. L'infirmier (-ère) vous aidera à cet effet.

Le biberon

Le pédiatre prescrit le lait artificiel qui convient le mieux.

La participation des parents

Si sa situation le permet, vous pouvez prendre votre bébé sur les genoux ou le porter en kangourou (contact direct avec la peau).

Vous serez de plus en plus impliqué dans les soins, comme par exemple pour changer les couches, prendre la température, mettre au bain et donner à manger. D'abord on vous montrera, par la suite vous pourrez essayer vous-même.



Votre enfant a besoin d'attention et de câlins, mais le repos est également important. A ce sujet, nous vous demandons également votre compréhension et votre bonne coopération.

Le moment avant ou après le repas est le meilleur moment pour vous occuper de votre enfant et le câliner. Cela permet à votre enfant de profiter au mieux du repos, à tel point important,

entre les moments de repas.

La sortie de l'hôpital

De concert avec vous, le médecin traitant décidera de la sortie de l'hôpital. La date de sortie d'hôpital vous sera communiquée à temps et sera toujours suivie d'un entretien de sortie avec le médecin. Pour toute question, vous pouvez également toujours vous adresser à l'équipe infirmière au numéro direct 014 44 42 39. Même si vous êtes rentrée chez vous, vous pourrez appeler pour toute info.

A notre entrée, une boîte aux lettres est prévue où vous pourrez déposer _ éventuellement à titre anonyme _ tout conseil, toute idée et toute remarque.

Notes/questions personnelles

Notez toute question ou remarque ci-dessous. Ce faisant, vous les aurez toujours sous la main lors d'un entretien avec le médecin, ou un infirmier.

AZ Turnhout vzw

www.azturnhout.be

info@azturnhout.be

014 40 60 11



Blijf op de hoogte via www.facebook.com/azturnhout



Campus Sint-Jozef

Steenweg op Merksplas 44
2300 Turnhout



Campus Sint-Elisabeth

Rubensstraat 166
2300 Turnhout

Resp.Ed.: Jo Leysen • administrateur délégué AZ Turnhout vzw (représentant Eleyas bv)
Steenweg op Merksplas 44 • 2300 Turnhout